



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 29 avril 2015 — N° 82

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Pierre Lavoie, un bénévole exemplaire.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire des cercles de fermières du Québec.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du gala Dunamis.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de féliciter l'humoriste Philippe Laprise, un modèle de persévérance scolaire.

M. Blanchette (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) fait une déclaration afin de souligner la Semaine minière du Québec.

29 avril 2015

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du CPE Halte-Répit Hochelaga-Maisonneuve.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Coupe TELUS 2015 qui s'est déroulée à Rivière-du-Loup.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club optimiste de Terrebonne.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner les 160 ans de fondation de la Société d'agriculture de la vallée de la Châteauguay.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner la création de la Coalition Proximité Locale.

À 9 h 56, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dépose :

Le Plan quinquennal des investissements universitaires 2014-2019 et son cadre de référence.

(Dépôt n° 1058-20150429)

Dépôts de pétitions

M. Reid (Orford), au nom de M. Bolduc (Mégantic), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 901 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la lutte contre la pauvreté et le maintien des programmes de soutien aux personnes vulnérables.

(Dépôt n° 1059-20150429)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un document intitulé « Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations – Renseignements particuliers de l'Opposition officielle, Étude des crédits 2014-2015 – Question 26 »;

(Dépôt n° 1060-20150429)

29 avril 2015

Copie d'un document intitulé « Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations – Renseignements particuliers de l'Opposition officielle, Étude des crédits 2015-2016 – Question 39 ».

(Dépôt n° 1061-20150429)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- La Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude du volet « PME » et compléter l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;
- La Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;
- La Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère des Finances;
- La Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude du volet « Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- La Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre et compléter l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère des Transports;
- La Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à l'étude du volet « Santé publique » du ministère de la Santé et des Services sociaux.

29 avril 2015

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- La Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec M. Lelièvre (Gaspé), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du Congrès prévu au Château Mont-Saint-Anne par l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, du 10 au 13 juin prochain;

QU'elle invite l'Association à la prudence et lui rappelle que, dans un contexte de rigueur budgétaire et d'effort supplémentaire demandé aux citoyens et aux employés des municipalités, cet événement à 1 350 \$ par personne remboursés par les municipalités envoie un très mauvais message.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant les services directs aux élèves offerts par les commissions scolaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

29 avril 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le gouvernement s'engage pour la prochaine année à maintenir les services offerts par les 6 centres d'éducation populaire de Montréal sans qu'il leur en coûte ni plus ni moins que l'an dernier;

QU'elle rappelle que l'UNESCO reconnaît l'éducation populaire comme un des trois piliers des politiques nationales d'éducation aux adultes;

QU'elle affirme l'importance de travailler avec les groupes pour trouver rapidement des solutions à long terme afin d'assurer la survie des centres.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À 11 h 06, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 30 avril 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON